



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021

Éditorial

Nous venons au travers de ce bulletin vous donner quelques informations sur la vie de la commune. Vous pourrez dorénavant les retrouver sur le site qui est actuellement en construction en complément de l'application PanneauPocket que je vous invite à télécharger sur votre smartphone si ce n'est déjà fait.

Roland DETHOU

QUELQUES CHIFFRES

- Les dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	93 167 €	Excédent brut reporté	36 693 €
Dépenses de personnel	108 193 €	Impôts et taxes	141 673 €
Virement à la section d'investissement	44 929 €	Dotations et participations	61 552 €
		Autres recettes de gestion courante	6 471 €
Total général	246 389 €	Total général	24 6389 €

- Les dépenses et recettes d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Déficit d'investissement reporté	6 604 €	Virement section de fonctionnement	44 929 €
Remboursement d'emprunts	13 459 €	FCTVA	984 €
Travaux de voirie (à lister)	17 000 €	Dotations	7 588 €
Matériel et outillage	26 180 €	Subventions	12088 €
Autres dépenses	5 237 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	2 891 €
Total général	68 480 €	Total général	68 480 €

TRAVAUX / ACHATS

- **Réalisations 2020 :**

➤ Entretien de la voirie : 5 002,50€ HT dont 2 251,12€ de subvention du Conseil Départemental.

- **Prévisions 2021 :**

➤ Voirie

- Travaux de voirie : réfection de la voirie, aménagement du chemin Ordizan/Orignac (accès au bois en vue de coupes d'affouage) ;
- Travaux à l'église : réfection façade ouest ;
- Achat de petits matériels : élagueuse, souffleur, pulvérisateur et mobilier pour le hangar ;
- Travaux d'épareuse : débroussaillage des talus et mise au gabarit des haies et des taillis sur les chemins fréquentés et secondaires ;
- Curage des fossés ;
- Achats panneaux de signalisations et de miroirs.

➤ Divers

- Ecole : achat d'un lave-vaisselle, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable ;
- Mairie : achat d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur, de logiciels, de matériel électoral ;
- Salle des fêtes : achat d'une autolaveuse ;
- Cimetière : mise en place d'un dépositoire.

ECOLE



HORAIRES

Ecole :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30

Garderie :

De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h15

Service de restauration :

De 12h15 à 13h50.

Repas assurés par la CCHB.

L'école d'Ordizan est composée de 23 élèves : 5 TPS, 12 PS et 6 MS dont 10 enfants domiciliés à Ordizan, 10 enfants domiciliés à Trébons, 2 enfants domiciliés à Antist et 1 enfant domicilié à Neuilh. Pour la rentrée 2021/2022, l'école aura également 23 élèves.

L'équipe se compose de Béatrice LEPOISSONNIER et Fabienne PRUNET qui viennent seconder l'enseignante Christine MONSIGNAC. Petite nouveauté depuis mars : nous avons embauché Thibaut DETHOU en contrat aidé de 1 an afin de venir en aide aux filles.

Petit rappel au niveau de la cantine : la modification des réservations pour la semaine suivante et à effectuer avant le mardi soir à l'école. Plus aucuns changements ne seront acceptés le mercredi à la mairie.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

La liste des assistantes maternelles agréées sur la commune d'Ordizan est consultable en mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

Pour toute inscription au centre de loisirs de Bagnères de Bigorre (pour les mercredis et vacances scolaires), il est nécessaire de se connecter sur le site www.haute-bigorre.fr (rubrique services CCHB - espace enfance/jeunesse - espace famille).

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB), dont nous faisons partie avec 24 autres communes, propose divers services que l'on peut retrouver sur le site www.haute-bigorre.fr ; en voici des exemples :

☞ Portage des repas à domicile : pour les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou titulaires de l'AAH domiciliées dans les villages de la communauté des communes. Les renseignements pour ces services peuvent être pris auprès du CCAS de Bagnères de Bigorre au 05 62 91 06 41.

☞ Transport à la demande : transport pour tous les habitants de la Haute-Bigorre le mercredi et le samedi. La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard la veille avant 17h par téléphone au 0 800 65 65 00. Le tarif du billet est 1€ aller ou retour et 2€ aller/retour.

☞ Sessions d'initiation à l'informatique : des cours d'informatique en groupe sont proposés pour les personnes âgées de plus de 60 ans à la Maison France Services.

La Maison France Services permet de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire. La structure a pour principales missions : l'accueil, l'information et l'orientation du public, l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, dans l'utilisation des services en ligne des partenaires, et la mise en relation des usagers avec les partenaires. Pour plus de renseignements, voici leurs coordonnées : 30 avenue Géruzet à Bagnères, 05 62 90 42 02.

La collecte des ordures ménagères et du sélectif à Ordizan a lieu le mardi matin une semaine sur deux. Des calendriers de collectes sont à votre disposition à la mairie si vous n'en avez pas. Vous pouvez également télécharger l'application gratuite SYMAT afin de disposer de toutes ces informations.

HORAIRES OUVERTURE DECHETERIES COMMUNAUTAIRES

Bagnères de Bigorre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée les jours fériés).

Aire de dépôt des déchets verts au site de La Gailleste : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Montgaillard et Campan :

- Hiver (novembre à mars) : mardi, mercredi et samedi 8h / 12h et 14h / 17h (fermée les jours fériés) ;
- Été (avril à octobre) : mardi, mercredi, vendredi et samedi 9h / 12h et 14h / 18h (fermée les jours fériés).

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Afin de procéder à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les personnes sensibles qui ne se sont pas fait connaître ou dont la situation a évolué sont priées de venir se faire identifier en mairie afin d'assurer une meilleure protection de la population. De même, les personnes désireuses de prêter « main forte » en cas de problème peuvent se manifester afin d'être également recensées.

LE STATIONNEMENT

Nous constatons régulièrement que des véhicules sont garés sur la voie publique, gênant parfois la circulation. Nous vous rappelons que votre responsabilité peut être mise en cause lors d'un accrochage même si votre véhicule est à l'arrêt mais stationné sur la voie publique. Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour évoquer le problème si vous êtes concernés.

LES RENDEZ-VOUS REGULIERS

A Ordizan, il est possible de **participer à l'organisation d'animations** (Comité des fêtes), **chanter** (Chorale Eths Olatèrs d'Ordizan), **faire du vélo** (Ordizan Cyclo Club), **chasser** (Association de chasse d'Ordizan), **s'occuper des enfants et s'amuser** (Association des parents d'élèves Les Marm'OT), **courir** (Running Club Ordizan), **jouer au rugby flag** (Eths Zebinaths). Une association extérieure propose également des cours de **yoga** le mardi matin et le jeudi soir à la salle des fêtes. La liste des personnes à contacter pour ces activités est disponible en mairie.

Une **bibliothèque** municipale est également ouverte le lundi de 17h à 18h30 pour tous (prêt gratuit de livres, CD et DVD). Le jeudi après-midi, des **jeux** y sont proposés à partir de 14h (belote, scrabble, rummikub...).

SITE INTERNET

Nous avons décidé de créer un site internet pour le village. Vous y trouverez toutes les informations possibles : horaires de la mairie, les associations, animations, bulletin municipal, les travaux...

Pour illustrer ce site, nous avons pensé vous faire participer. Pour cela, tous ceux qui le souhaite peuvent faire des photos de leur quartier et/ou du village. Ensuite, nous ferons un choix parmi toutes les photos afin de les mettre sur le site. Certains d'entre vous ont peut-être aussi des photos anciennes du village, nous sommes preneurs!! Vous pouvez amener ces photos à la mairie ou bien les envoyer par mail à mairie.ordizan@wanadoo.fr. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et les filles doivent se faire recenser à la mairie du domicile à compter du jour des 16 ans et dans les trois mois qui suivent l'anniversaire. Une attestation sera remise par la mairie et sera utile pour diverses inscriptions (examens, permis de conduire, concours administratifs). Les jeunes seront également convoqués pour se rendre à la Journée défense et citoyenneté.

DIVERS

- **Panneau Pocket** : Au service des habitants avant tout, l'application gratuite Panneau Pocket vous permet de recevoir les notifications dès que la Mairie publie diverses informations vous concernant.
- **Réservation de salles** : Nous venons de mettre en place un système de demande de prêt de salle (salle des fêtes et salle du conseil) via internet. Pour effectuer vos demandes, il vous suffit d'aller sur le lien suivant : ordizan.planning-agenda.fr.
- **Coupe de bois** :
 - Vous avez dû constater que la commune, d'en le but d'assurer la sécurité de la départementale CD87 à l'entrée du village, a fait procéder à l'abattage des arbres bordant la route. Nous tenons à préciser que la commune est propriétaire d'une bande d'environ 20m de large. La partie supérieure appartient à des propriétaires privés qui ont souhaité profiter de la venue de l'entreprise pour faire abattre leurs arbres.
 - Nous allons proposer cette année une coupe d'affouage. Nous vous demandons de vous faire connaître auprès de la mairie si vous êtes intéressés pour que nous puissions évaluer la quantité de bois à mettre à disposition ainsi que le prix proposé. Contrairement aux années précédentes, la coupe sera effectuée par un professionnel qui mettra le bois à disposition sur le chemin d'accès.
- **Columbarium** : Nous envisageons de doter le cimetière d'un columbarium. A cet effet, et pour le dimensionner, nous vous demandons de vous faire connaître si vous êtes intéressés par l'achat d'une concession.
- **Ordinateur** : Nous allons mettre à disposition un ordinateur aux administrés de la commune afin de vous permettre d'effectuer vos démarches administratives en ligne. Il est possible de venir l'utiliser aux horaires d'ouverture de la mairie.
- **Fromager** : François GOURSAU, fromager, propose du fromage fermier issu de la vallée d'Aspe. Il vient le lundi soir de 17h30 à 18h30 sur la place de la mairie.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

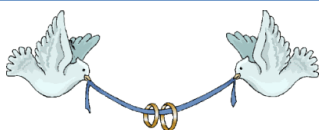
LUNDI et MERCREDI 14h / 18h
VENDREDI 8h / 12h

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

COORDONNEES

2 place de l'Eglise 65200 ORDIZAN
☎ 05 62 95 31 27 / 06 44 14 44 96
✉ mairie.ordizan@wanadoo.fr
💻 www.ordizan.fr

CARNET



Ils se sont dit oui en 2020
AYME Florent et PENGLAOU Tifenn
DUFFAU Michel et CALZADO Felicidad



Ils sont nés en 2020
DORGANS DESPIAU-COURRET Sacha
LACAZE-PECOSTE Valentin
LOZES Alice
PALLAS Noélie



Ils nous ont quittés en 2020
AMARGER Jean-Paul
BRANDAM épouse PUERTOLAS Marie
LACOURPAILLE Hubert
RICAUD Claude